

JOURNAL N°9



Association pour la Réflexion
et l'Action PsychoSociale
communautaire



Mandala présenté par Flo

ÉTÉ 2002

SOMMAIRE



≈ Éditorial

≈ Assemblée Générale du 19 mars 2002

≈ Dossier « Personnes âgées »

- *Allocation Personnalisée d'Autonomie
- *Conférence sur le CLIC et EPSILON
- *Maladie d'Alzheimer

≈ Dossier drogue

- *Document sur le CEDAT
- *Conférence sur la Drogue

≈ Dossier Sida

- *Un nouveau plan contre le Sida
- *Petit déjeuner Info Sida
- *Un couple pas comme les autres

≈ Mandala

- *Article sur Internet

≈ Danse de Salon : une nouvelle activité

≈ Randonnées

≈ Poèmes

- " De chanson en oiseau "
- " Centre Sélène "

≈ Courrier du lecteur

EDITO RIAL :

Elle est née, il y a 20 ans,
Son premier nom : " Association Locale pour la Réflexion et
l'Action Psychosociale Communautaire"

Son premier Président : " Docteur J.D. Beigbeder"
puis " Odile Desombres"
" Danielle Mebrouk"
" Gérard Plounevez"
et, depuis 1996 " Myriam Rouiller"

Son premier sigle :



Son premier journal : " TRAME "
Ses premiers pas : " fragiles "

Ses premières actions : Arriver à se faire Connaître et Reconnaître des
Professionnels de la Santé et des Elus Locaux ,

Ses premiers Appartements Associatifs : à Plaisir,
puis : à Viroflay (dans les années 85)
et, en 1996 : à Vélizy

Au fil du temps, elle a acquis :

- . une Autonomie (indépendance)
- . une Reconnaissance,
- . le Respect, et,
- . Le Regard positif des autres institutions !

Elle en est arrivée à s'ouvrir sur l'extérieur, en proposant des activités
sur les communes et en faisant participer de plus en plus de Bénévoles
à la Vie Associative !

Elle a pu et a su « fermer ses appartements associatifs » ! (dans les
années 97/98)

Elle continue et poursuit son long chemin sur la :
« Prévention en Santé Mentale »
qui est devenue une de ses priorités, en proposant différentes formes
d'actions ! (conférences/Débats, Petits Dej.Sida, "Journée Mondiale de
Lutte contre le Sida "...)

Elle est devenue, au fil du temps :
"un Outil du 14ème Secteur de Psychiatrie Adultes" :
qui grâce aux différentes activités proposées, permet d'offrir à tous
ceux qui la fréquentent, la possibilité :
. de Rompre la Solitude,
. d'Aborder le Monde Extérieur,
. de Cotoyer d'autres Citoyens
sans trop d'Appréhension !!
Elle est en pleine expansion !
Elle est Connue et Reconnue !

Il y a 20 ans, le : **25 Juillet 1982**
est née : "l'Association A.R.A.P.S."

" Association pour la Réflexion et l'Action
Psychosociale Communautaire "

Son nouveau logo :



*Association pour la Réflexion
et l'Action PsychoSociale
Communautaire*

A l'occasion de son 20ème anniversaire,
l'A.R.A.P.S. organisera une Fête, le samedi 19 octobre 2002
à l'auberge " La Chaumière " à Viroflay.

Retenez dès maintenant votre soirée !



Chantal F.

ASSEMBLEE GENERALE du 19 MARS 2002

Nous pouvons constater une augmentation des adhésions grâce aux activités de Groupe, environ 1/3 de plus (25 adhérents en plus au jour de l'assemblée générale) .

Commission RELATIONS PUBLIQUES (Partenaires, Publicité, Journal)

à Viroflay:

Réunion du 23 novembre 2001 avec M. LEBRUN, Maire-adjoint, Me QUEECK, directrice du CCAS, Me BOT, conseillère municipale et Me NAUTIN, directrice du SSIAD auxquels nous présentons notre association .

à Vélizy :

Évolution des relations entre les deux communes de Vélizy et Viroflay, qui acceptent la publicité des différentes activités sur les deux communes. Remise de médaille pour l'association.

Publicité :

- Plaquette ARAPS : examen de la nouvelle présentation.
- Vérification de la distribution, et la diffusion de nos plaquettes dans les lieux publics.
- Proposition de la création d'une Plaquette Danse Thérapie.
- Journal N° 9 en cours.
- *« Les personnes présentes à l'assemblée générale lisent le journal avec intérêt mais déplorent de rencontrer, à la lecture de certains articles, des difficultés de compréhension. Elle propose donc d'élargir le comité de lecture en y intégrant un membre bénévole " grand public ". Anne Simonet accepte ce rôle, sa candidature est approuvée à l'unanimité. « Le journal doit être accessible à tous ses lecteurs ! »*

- Notre agent de développement adjoint, Mounir Kherchouch entreprend une formation de remise à niveau (Maths, Français, Informatique) prise en charge dans le cadre de son emploi-jeune de l'EPS Charcot

Commission SANTE MENTALE :

- à Viroflay:

Conférence « La Drogue » du 12 Février 2002

Conférence sur la drogue à la demande de Monsieur MARTIN, Maire de Viroflay. Cette demande fait suite à la lecture du dossier alcool de l'année passée. Il a donc suggéré de renouveler l'expérience de la conférence tout public sur le thème de la drogue.

--> 60 participants à cette conférence très appréciée du public.

Intervention d'un capitaine de police formateur anti-drogue, Capitaine ROBERGE, et aussi d'un médecin et un psychologue du CEDAT (Centre Départementale d'Aide aux Toxicomanes) qui nous ont fait part de leur expérience, et également d'une ouverture récente d'un accueil pour les jeunes autour du cannabis.

. Semaine Nationale de Santé Mentale :

Il n'y a pas d'action prévue sur les Yvelines, cette année . Le thème « le prix de la santé » aurait posé problème.

. Proposition de « VIE LIBRE » :

Projet de conférence « ALCOOL » à Vélizy : Un courrier de l'association « VIE LIBRE » nous demande d'être partenaire pour effectuer une action de prévention alcool . Cette association nous propose une exposition CNAM réalisée dans un endroit public durant une semaine. Me Brissac ou Me Machavoine, à Vélizy, se chargent de les contacter pour une rencontre avec Monsieur Magry (Section de Bois d'Arcy, Versailles) , 01.34.60.07.00.

Commission SIDA :

- Travail en partenariat avec la Mairie de Viroflay, le Service Culturel : Richard Combes, le SSIAD: Anne NAUTIN et Info-Soins: Thierry CHEVALLIER.
- **Cocktail** du 1^{er} décembre 2001, revue de presse sur le SIDA
- **Petits Déjeuners SIDA** du 16 mars 2002, témoignage d'une bénévole de SOL EN SI dans ce journal
- **Prochain Petit Déjeuner : le 8 juin 2002**
- projet de la Commission : installer **un distributeur de préservatifs** sur Viroflay.

Commission des ACTIVITES de GROUPE :

Nombre de participants (au 28 février 2002): **91 personnes** .

- **Activité FELDENKRAIS : Myriam Rouiller**
 - . 2 Groupes (lundi et vendredi),
 - . 34 personnes y participent
 - Il manque des tapis.*
- **Activité DANSE THERAPIE : Véronique Machavoine**
 - . 13 personnes y participent
 - Représentation au Théâtre de la Plaine (15^e) . Participation au spectacle « Correspondance » sur une poésie de Verlaine, mise en musique par Léo FERRE : « Mon rêve familial ».
- **Activité MANDALA : Florence Grondain**
 - . 9 personnes y participent
 - Le groupe a été invité par le service culturel de Viroflay à effectuer une démonstration de Mandalas, pendant le vernissage de l'exposition « Entrer dans la matière » en mars 2002.
- **Activité RANDONNEE : Monique Decaix**
 - . 13 personnes y participent
 - Activité très appréciée qui a un grand succès.
 - Projet Randonnée à Étretat, pour le week-end du 8 et 9 juin 2002.
- **Activité THEATRE : Aline Le Lec**
 - . 7 personnes y participent
 - La troupe a été très perturbée par le décès brutal de Coco DESPREZ, puis ensuite par le changement de salle de répétition, répétitions qui s'effectuent à la salle des Gâtines sur Plaisir.
 - Un spectacle est prévu **le 1^{er} juin 2002** à la Salle Dunoyer de Segonzac à Viroflay : « ça se passe en bas de chez toi ».
 - Madame Yolande JOSEPH a reçu l'autorisation de filmer le travail de la troupe, pour la réalisation de son film qui a pour thème « l'Intégration ».
- **Activité DANSE de SALON : André Christoph**
 - . **Sébastien Roman** , professeur, assisté d' **Estelle Roman** . Ils deviennent Membres bienfaiteurs de l'association .
 - . 18 personnes y participent.
 - Cours le dimanche matin de 10 h à 12 h. A ce jour, initiation au Rock et au Tchatcha.
 - L'activité pourra se poursuivre l'année prochaine avec la même animation.

Projet d'une nouvelle ACTIVITE DE GROUPE

Proposition de mettre en place une nouvelle activité, dite : « SORTIES CULTURELLES ».

Activité (cinéma, théâtre, musée, château, déjeuner au restaurant ...) qui serait ouverte à toute personne qui souhaite faire des sorties en groupe, pour rompre avec la solitude, et leur permettrait de découvrir la région et ses spectacles, d'échanger des idées, de dialoguer, de se rencontrer.

Une fréquence de 2 sorties par mois est proposée.

Projet de demande de subvention proposée par Christian Bodin.

Une information est prévue au niveau municipal.

Vote de l'assemblée générale : oui à l'unanimité.

• BILAN FINANCIER :

Avant d'approuver le bilan financier, nous devons signaler le vol de l'appareil photo numérique acheté par les subventions des Mairies mais aussi des adhérents. Une déclaration de vol a été faite auprès du directeur de l'hôpital Charcot (le bureau de l'ARAPS étant situé dans des locaux appartenant à l'hôpital).

- **Subvention :** Attente de la Subvention Théâtre

- **Subventions Mairies :** *Se reporter au budget prévisionnel effectué par les trésorières.*

Budget voté par l'assemblée générale à l'unanimité.

PROJETS :

« **LES VINGT ANS** » de l'ARAPS : Recherche d'une salle pour un samedi soir jusqu'à 2 h du matin sur Viroflay ou sur Vélizy.

Un comité des fêtes est élu pour toute l'organisation de cette fête, une participation aux frais de repas de 10 € sera demandée.

Liste des membres élus du comité des fêtes :

Madame Decaix.

Monsieur Christoph.

Monsieur Bodin.

Liste des Membres du bureau de l'A.R.A.P.S :

- Madame ROUILLER Myriam, présidente
- Madame MACHAVOINE Véronique, vice-présidente
- Madame POLLUS Marie-Claire, vice-présidente
- Mademoiselle GRONDAIN Florence, secrétaire
- Madame FAURE Chantal, secrétaire adjointe
- Madame LE LEC Aline, trésorière
- Monsieur BODIN Christian, agent de développement
- Monsieur KHERCHOUCH Mounir, agent de développement adjoint.

Me DECAIX, élue au CA, aide à la trésorerie sans faire partie du Bureau.

Liste des 10 Membres du CA de l'A.R.A.P.S :

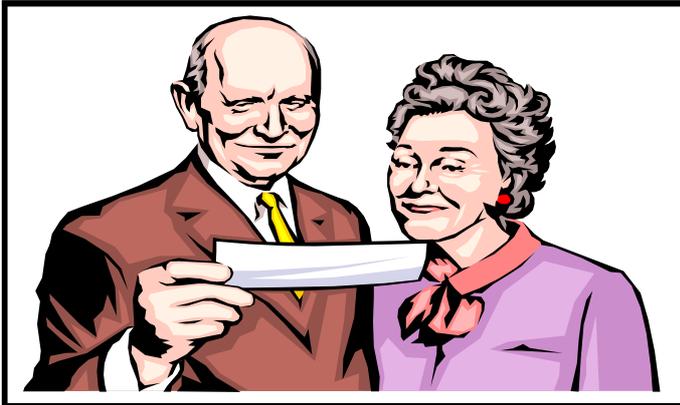
Sortante : Malika TALBI

- Madame ROUILLER Myriam
- Madame MACHAVOINE Véronique
- Madame DERRIEN Sandrine
- Madame POLLUS Marie-Claire
- Mademoiselle GRONDAIN Florence
- Madame LE LEC Aline
- Madame FAURE Chantal
- Monsieur BODIN Christian

Élection de deux personnes par l'assemblée générale :

- Monsieur CHRISTOPH André
- Madame DECAIX Monique

DOSSIER PERSONNES



Une prestation est morte. (Prestation Spécifique Dépendance) **PSD**
Une autre née. **Vive l'APA**
(Allocation Personnalisée d'Autonomie).

I

Allocation Personnalisée d'Autonomie

La création de l'allocation personnalisée d'autonomie ouvre un **nouveau droit pour tous.**

Quel que soit son niveau de revenu, toute personne âgée en perte d'autonomie peut demander l'APA.

C'est un droit universel, c'est un droit personnalisé, un droit pour chacun, un droit à vieillir dans la dignité.

Les personnes âgées vivent dans leur grande majorité chez elles ou chez leurs proches et bénéficient de l'entraide familiale. Traditionnellement la famille est le pivot autour duquel s'articulent les solidarités entre les générations.

Une personne âgée sur deux est aidée par sa famille qui joue ainsi un rôle charnière entre le maintien au domicile et l'entrée en institution. Non seulement, ces familles qui accompagnent les personnes âgées doivent trouver aide et encouragement, mais aider directement les personnes âgées en perte d'autonomie.

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) marque une rupture radicale avec une vision excessivement prudente du soutien au vieillissement.

Pourtant, bien que la presse en ait parlé, l'APA n'a toujours pas suscité d'engouement, alors qu'elle constitue l'une des réformes sociales les plus prometteuses de ces vingt dernières années, en répondant tout à la fois à une urgence sociale mais aussi économique.

Bref historique

L'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) devient prestation spécifique dépendance (PSD) en janvier 1999 puis au 1^{er} janvier 2002, celle-ci devient **Allocation Personnalisée d'Autonomie** avec une révision des avantages et des inconvénients.

135000 personnes bénéficiaient de la prestation spécifique dépendance alors que 40000 seulement percevaient l'ACTP et pourtant le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie est plus important. Pourquoi ? Les conditions de ressources sont trop restrictives, il existe une exclusion des personnes en perte d'autonomie, trop de différences suivant les départements au niveau du coût de la prise en charge. Certains départements offraient de «grosses prestations» alors que d'autres avaient une participation minimale.

L'APA permet aux personnes âgées de recourir à toutes les aides de la vie quotidienne à domicile ou en hébergement.

Une amélioration a vu le jour avec l'APA, les prestations ne sont plus à recouvrir par les héritiers.

L'objectif de l'APA

Améliorer la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie en leur permettant de recourir aux aides dont elles ont besoin pour l'accomplissement des actes de la vie courante, et ceci afin qu'elles demeurent à domicile ou qu'elles soient hébergées en établissement.

Cette allocation n'est pas soumise à condition de ressources. Elle est déterminée à partir des barèmes nationaux, distincts, selon que la personne âgée vit à domicile ou en hébergement.

Accès à l'APA

- Être âgé de 60 ans ou plus,
- Avoir une attestation de résidence stable et régulière en France,
- Avoir besoin d'une aide dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie, nécessiter une surveillance régulière.
- Évaluer le degré de perte d'autonomie, pour cela l'équipe fait référence à la grille nationale AGGIR (Autonomie-Gérontologie-Groupe-Iso-Ressources).
- Seules les personnes classées dans les groupes iso-ressources de 1 à 4 bénéficient de l'APA.
Plus la perte d'autonomie est importante, plus l'aide apportée par l'APA est élevée.

❖ Voir annexe : la définition du GIR et montants 2002.

□ A domicile

Une allocation jusqu'à un maximum d'environ 1066 Euros / mois (7000 Fr.), est calculée en fonction du degré d'autonomie et des ressources.

Cette allocation finance un plan d'aide à domicile, élaboré avec la personne qui définit les différents services et aides favorisant le maintien à domicile. Après l'évaluation, dans un délai de plus ou moins 30 jours, l'équipe médico-sociale adresse une proposition du plan d'aide, assortie de l'indication du taux de participation financière.

□ En établissement

Dans les établissements pour personnes âgées, le coût de cette perte d'autonomie est exprimé par un «tarif de dépendance » qui couvre les dépenses d'aide à la vie quotidienne et non les soins pris en charge par l'assurance maladie, ni les dépenses d'hôtellerie, qui ne sont pas liées à la perte d'autonomie.

L'APA en établissement vient donc prendre en charge le « tarif dépendance », déduction faite d'une participation à la charge de la personne en fonction de ses revenus.

L'APA en établissement oblige en effet à gérer des aides individuelles, alors qu'en réalité le vrai bénéficiaire en est la collectivité à travers la structure d'hébergement.

Une différence notoire apparaît avec l'APA par rapport à la PSD, en effet cette allocation n'est plus demandée aux »héritiers «.

Retrait et dépôt du dossier

Ce dossier, délivré par tous les services du département (CCAS, Organismes de Sécurité Sociale, Conseil Général), sera adressé au Président du Conseil Général qui dispose d'un délai de 10 jours pour en accuser réception et pour informer de son dépôt la Mairie de la commune de résidence du demandeur.

Pour tous renseignements, on peut composer le **0 800 272 272**, numéro vert mis en place par le ministère de la solidarité.

Financement de cette allocation

L'APA est subventionnée par le Conseil Général alors que la PSD était une subvention du département qui pouvait être différente suivant les départements.

Une montée en charge des coûts sera progressive à partir de 2002. Le coût total des deux premières années est estimé entre 2,3 et 2,6 milliards d'Euros.

Cette estimation repose sur les données démographiques de l'INSEE, et sur le fait que l'allocation personnalisée d'autonomie montera en charge progressivement les prochaines premières années.

Le coût de la prestation devrait atteindre environ 3,5 milliards d'Euros. Un bilan financier sera effectué fin 2003 pour adapter, le cas échéant, les modalités de financement les années suivantes en fonction de l'évolution des dépenses.

LES GIR (Groupe- Iso Ressources)

GIR 1 comprend les personnes confinées au lit ou au fauteuil, ayant perdue leur autonomie mentale, corporelle locomotrice et sociale, qui nécessitent une indispensable présence continue d'intervenants.

GIR 2 est composé de 2 sous-groupes : d'une part, les personnes confinées au lit ou au fauteuil dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées mais qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante. D'autre part celles dont les fonctions mentales sont altérées mais qui conservent des fonctions motrices. Le déplacement à l'intérieur est possible, mais la toilette et l'habillage ne sont pas faits ou sont faits partiellement.

GIR 3 regroupe les personnes ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice, mais qui nécessitent plusieurs fois par jour des aides pour leur autonomie corporelle. Ainsi, la toilette et l'habillage ne sont pas faits ou sont faits partiellement. De plus, l'hygiène de l'élimination nécessite l'aide d'une tierce personne.

GIR 4 comprend les personnes qui n'assument plus seules les transferts, mais qui, une fois levées peuvent se déplacer à l'intérieur du logement. Elles doivent être aidées pour la toilette et l'habillage. La plupart s'alimente seule. Ce groupe comprend aussi celles qui n'ont pas de problèmes locomoteurs mais qu'il faut aider pour les activités quotidiennes et les repas.

GIR 5 est composé de personnes qui assurent seules leurs déplacements à l'intérieur de leur logement, s'alimentent et s'habillent seules. Elles peuvent nécessiter une aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage.

GIR 6 regroupe les personnes qui n'ont pas perdu leur autonomie pour les actes déterminants de la vie quotidienne.

AIDE MAXIMUM A DOMICILE EN 2002

GIR 1 : 1069,94 Euros/ mois

GIR 2 : 914,52 Euros / mois

GIR 3 : 685,89 Euros / mois

GIR 4 : 457,26 Euros / mois

Ces tarifs seront réactualisés tous les 1ers janvier

II

COORDINATION GERONTOLOGIQUE

Conférence- débat du 29 janvier 2002 à la Mairie de Viroflay

La Mairie de Viroflay et la Mairie de Vélizy nous ont invités à une conférence-débat sur la coordination gérontologique.

Cette conférence a été animée par deux personnes du CLIC (centre local d'information et de coordination) de la Clinique de la Porte Verte et deux personnes du réseau EPSILON (réseau pluridisciplinaire de soins palliatifs à domicile).

Monsieur LEBRUN, Maire Adjoint a ouvert la conférence avec quelques chiffres pour illustrer la population gérontologique.

La population de Viroflay et de Vélizy est vieillissante.

Le recensement de 1999 montrait :

- ❖ Viroflay : 15205 habitants dont : 21,2% avaient plus de 60 ans
8,4% avaient plus de 75 ans
- ❖ Vélizy : 20344 habitants dont : 19% avaient plus de 60 ans
5% avaient plus de 75 ans

L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) devrait concerner 14000 personnes dans les Yvelines. Cette aide est calculée en fonction du degré d'autonomie et est comprise entre 1060 € et 457 €. Avant le 1^{er} janvier 2002, la PSD (Prestation Spécifique de Dépendance) ne concernait que 1000 personnes environ dans les Yvelines.

La coordination gérontologique est destinée aux personnes âgées menacées de perte d'autonomie et à leur famille. C'est un travail d'écoute et d'orientation avec la personne, les professionnels du sanitaire et du social, et l'entourage.

De cette coordination gérontologique (orientation fin 1999 de M. Aubry), est né le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) qui est basé à la Clinique de la Porte Verte. Le CLIC agit sur 10 communes dont Viroflay.

Ce service est destiné aux personnes de plus de 60 ans et répond aux préoccupations de la vie quotidienne.

Le CLIC est financé en partie par le Conseil Général et la Sécurité Sociale.

Les missions du CLIC.

- ❖ Écouter et conseiller les personnes sur tous les thèmes qui les concernent, trouver ensemble les solutions adaptées à leur situation.
- ❖ Informer sur les aides financières possibles et les possibilités d'aide à domicile, les établissements d'hébergement.
- ❖ Orienter vers les professionnels.
- ❖ Contribuer aux démarches liées à l'entrée en institution.
- ❖ Soutenir à domicile.

En résumé : apporter une réponse cohérente favorisant le bien-être des seniors grâce à la collaboration avec les professionnels sociaux, médicaux et paramédicaux pour une prise en charge globale.

La coordination gérontologique préconise de maintenir les personnes âgées dans leur environnement économique et social. Il est essentiel de maintenir les personnes âgées dans la société, en contact avec les autres générations et d'éviter toute rupture brutale dans leurs conditions de vie. La rupture du vieillard avec son environnement habituel, le changement de résidence et de logement, l'éloignement de ses relations constituent autant de facteurs d'aggravation du vieillissement.

Coordonnées de la coordination gérontologique :

**01.39.63.74.15 Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
Répondeur 24 h/24 h**

Les communes concernées : Buc, Chateaufort, Jouy en Josas, La Celle St Cloud, Le Chesnay, Les Loges en Josas, Rocquencourt, Toussus le Noble, Vélizy- Villacoublay, Viroflay.

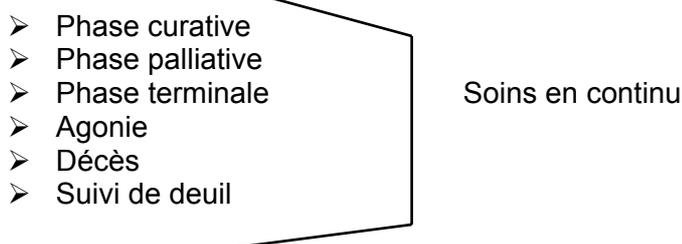
EPSILON

En août 2001, un réseau pluridisciplinaire de soins palliatifs à domicile a été créé. Il couvre 17 communes.

Sa vocation :

- ❖ Accompagnement des patients et de leur entourage ;
- ❖ Coordination et formation des professionnels de santé et des bénévoles, en s'appuyant sur les principes fondamentaux des soins palliatifs ;
- ❖ Optimiser la qualité des soins en remettant le médecin généraliste dans un rôle de référent au cœur d'un système de santé ;
- ❖ Répondre aux souhaits des usagers de la santé et des professionnels.

Concept du réseau EPSILON :



Les soins palliatifs et l'accompagnement sont interdisciplinaires, ils s'adressent aux malades en tant que personne, à sa famille et à ses proches, au domicile et en institution. La formation et le soutien des soignants et des bénévoles font partie intégrante de cette démarche.

Les soins palliatifs et l'accompagnement considèrent le malade comme un être vivant et la mort comme un processus naturel.

Ceux qui les dispensent cherchent à éviter les investigations et les traitements déraisonnables.

Ils se refusent à provoquer intentionnellement la mort.

Coordonnées d'EPSILON : Équipe mobile de soins palliatifs à domicile.

**24 h/ 24 h
7 jours sur 7**

**15/17 rue, des Deux Frères
78 150 Le Chesnay
tel/fax : 01.39.54.00.00**

F.Grondain

III

LA MALADIE D'ALZHEIMER

C'est en 1907 qu'Alois Alzheimer décrit le premier cas de la maladie qui devait porter son nom. C'est avant tout une maladie du cerveau.

Liée à des lésions neurologiques localisées dans le cortex cérébral, la maladie entraîne une déchéance progressive des capacités mentales et physiques.

Chez les malades, une cascade d'évènements entraîne deux types de lésions morphologiques : des plaques séniles et des dégénérescences neurofibrillaires (accumulation de débris filamenteux à l'intérieur des neurones). La progression des lésions est aujourd'hui assez bien connue mais on ignore encore leur origine.

La dégradation des facultés intellectuelles et cognitives évolue en trois phases:

1. La phase asymptomatique initiale qui peut durer plus de 20 ans, elle est suivie par ,
2. La phase symptomatique non démentielle, qui correspond à l'atteinte de l'hippocampe, région impliquée dans la mise en mémoire (troubles discrets de la mémoire des évènements récents).
3. La phase démentielle qui résulte de l'extension progressive des lésions à l'ensemble du néo-cortex associatif [déficits du langage (aphasie); troubles de la reconnaissance des objets ou des personnes (agnosie) ; troubles visuels et incapacité à associer un mouvement à une action (apraxie)].

• **SUR LE PLAN PREVENTIF :**

La prise en charge de l'hypertension artérielle fait diminuer de 30 % à 50% l'incidence des démences liées aux accidents vasculaires cérébraux et celle des démences dégénératives.

Les signaux d'alerte :

- . Médicaments : ne les prend plus.
- . Argent : ne sait plus remplir un chèque, ne peut plus gérer son budget.
- . Transports : ne veut plus conduire sa voiture, ne prend plus les transports en commun.
- . Téléphone : ne l'utilise plus, a des difficultés à trouver un numéro, ne peut plus composer un numéro.

• **SUR LE PLAN THERAPEUTIQUE :**

Il existe trois traitements symptomatiques qui, prescrits à un stade précoce, sont capables de stabiliser la maladie.

La maladie d'Alzheimer a de forts retentissements sur la vie sociale du malade et de sa famille:

- . Aider l'aidant : accepter de se faire aider pour les soins quotidiens par un professionnel. Participer à des groupes de parole créés par des Associations.
- . Aides Financières et Administratives : une Assistante Sociale peut accompagner les démarches : (Dossier A.P.A.) ; prendre contact avec la C.C.A.S. du domicile de la personne malade.
- . Aides médico-sociales :
 - A domicile (soins- aides ménagères- auxiliaires de vie)
 - En institution : Maison de retraite; Appartements pour séjour temporaire; Hôpitaux de jour.

. Protections Juridiques :

Sauvegarde de Justice
Curatelle
Tutelle

ADRESSES UTILES :

* **Union nationale des associations France-Alzheimer**

21, Boulevard Montmartre – 75002 PARIS Tel : 01-42-97-52-41

* **Fondation nationale de gérontologie (FNG)**

49, rue Mirabeau – 75016 PARIS Tel : 01-55-74-67-14

* **Fédération nationale des associations d'aide à domicile en activités regroupées (FNADAR) :**

68, rue d'Hauteville – 75010 PARIS – Tel : 01-55-33-14-30

* **Union nationale des associations de soins et de services à domicile (UNASSAD) :**

108-110, rue Saint-Maur – 75011 PARIS – Tel : 01-49-23-82-52

M.D.



Le CEDAT

S'adresse aux usagers de toxiques,
à toute personne de l'entourage, ainsi qu'aux professionnels

Trois lieux de consultations anonymes et gratuites :

VERSAILLES

79, bis Boulevard de la Reine
78000 VERSAILLES
Tél : 01.30.83.21.00
Fax : 01.30.83.21.01

Responsable d'équipe :
Françoise GONZALEZ • Assistante Sociale

Michelle ABSI • Secrétaire
Elise COURTOT • Assistante Sociale
Isabelle HIVERT • Psychologue clinicienne
Olivier LE PREVOST • Psychologue clinicien
Sophie TIRARD • Médecin Généraliste
Bernard VANIER • Psychiatre
Marie Dominique CHAMPAGNAC • Infirmière D.E.
Corinne MANTELET • Infirmière D.E.
Patrick ROMANO • Médecin Généraliste

SAINT GERMAIN EN LAYE

8, bis rue d'Ourches
78100 SAINT GERMAIN EN LAYE
Tél : 01.34.51.47.47
Fax : 01.34.51.12.77

Responsable d'équipe :
Michel LYS • Médecin Psychiatre

Michel CROUZET • Médecin Généraliste
Chantal MONTAUBRIC • Secrétaire
Pierre NOAILLE • Psychologue clinicien
Anaïs de LA FAYE • Psychologue clinicienne

MANTES LA JOLIE

122, Boulevard Carnot
78200 MANTES LA JOLIE
Tél : 01.30.63.77.90.
Fax : 01.30.63.77.93.

Responsable d'équipe :
Jean-Pierre COUTERON • Psychologue clinicien
Frédérique BIGEARD • Secrétaire
Evelyne GIANSETTO • Educatrice Spécialisée
Maryline TOUZE • Médecin Psychiatre



Dr Martine CARPENTIER
Médecin coordinateur du CEDAT

Dans chaque lieu de consultation,

Une équipe pluridisciplinaire (secrétaires, éducatrices, assistantes sociales, médecins, psychiatres, psychologues) accueille, reçoit sur rendez-vous, répond aux questions des professionnels, suit les usagers et peut mettre en place :

- un sevrage ambulatoire ou hospitalier en lien avec les équipes E.L.I.M.U.D. (Equipes de Liaison Intrahospitalières Médicales pour les Usagers de Drogues),
- un protocole de substitution (Subutex ou Méthadone),
- un suivi du V.I.H. et des hépatites en lien avec les services de médecine hospitaliers,
- un départ en foyer de post-cure ou en appartement thérapeutique,
- un suivi pour les sortants de prison,
- une réinsertion sociale et professionnelle,
- une guidance pour les parents ou l'entourage,
- une formation pour les professionnels.

Un accueil particulier est réservé aux adolescents simples usagers dont l'usage de cannabis, d'alcool ou de médicaments cache des difficultés psychologiques.

Unité Syraut :

Juliette BERNARD • Infirmière de Secteur Psychiatrique
Violaine LELERC • Médecin Généraliste
Claudine ROBORD • Infirmière D.E.

Conférence sur la drogue

du 12 février 2002
à Viroflay



La drogue ou la politique des paradoxes

A l'initiative de l'ARAPS et de sa Présidente, Madame Myriam Rouiller, s'est tenue mardi 12 février à

Viroflay une conférence sur la drogue abordée d'un point de vue clinique et phénoménologique. En effet,

étaient réunis un Capitaine de Police, Officier de Police Judiciaire et formateur anti-drogue, Monsieur

Roberge, ainsi que deux représentantes du Centre Départemental d'Aide aux Toxicomanes, le CEDAT,

Madame Tirard, Médecin généraliste et Madame Hivert, Psychologue clinicienne.

Cette réunion a eut le mérite de mettre en évidence les paradoxes thérapeutiques, préventifs, répressifs mais aussi politiques que soulève la lutte anti-drogue.

Monsieur Roberge dit le hibou car intervenant la nuit, a tout d'abord rappelé les quatre principales classes de stupéfiants que sont les opiacés, la cocaïne, le cannabis et les drogues synthétiques.. Le « CAC 40 »

(ou « crack 40 « !) des drogues révèle que le marché de l'héroïne est en baisse alors que ceux de l'ecstasy ou de la cocaïne augmentent, cette dernière infiltrant désormais les cités alors qu'elle était jusque là consommée par la population plus réservée du « show-biz ».

Monsieur Roberge nous a sensibilisés à la difficulté de sa tâche, gênée par l'incohérence de discours paradoxaux qui portent atteinte à la crédibilité de ses fonctions préventives et répressives.

Paradoxes d'une part entre les discours politiques et judiciaires car, si la hiérarchie policière et judiciaire entend donner la priorité à la répression, la démagogie politique adopte une position plus laxiste, qui plus est confortée par diverses déclarations fort médiatisées de vedettes de la chanson qui admettent, non sans vantardise, consommer de la cocaïne.

Dans ces conditions, qu'elle est la crédibilité de la répression policière sur le terrain ?

Situation pour le moins ambiguë que celle d'intervenir au nom de l'interdit de la loi mais contre la permissivité politico-médiatique !

Pour preuve de cet écart qui profite aux trafiquants contre les usagers mais aussi contre la force punitive de la loi, Monsieur Roberge évoque la dernière hiérarchie officielle des drogues selon laquelle le cannabis serait la drogue la moins nocive. Mais cette classification ne tient pas compte d'une nouvelle forme de cannabis plus concentrée, plus puissante et donc plus dangereuse, ni de nouveaux modes de consommation qui associent en un cocktail extrêmement nuisible, cannabis, alcool et crack.

Autre paradoxe pointé par le Capitaine entre d'une part, les ravages de la drogue non seulement individuellement mais aussi socialement (violence et délits en tous genres) et d'autre part, la légèreté de la sanction. Car, si la loi est répressive dans son dispositif (entre 10 ans et la perpétuité pour les trafics, outre une amende pouvant atteindre 50 millions de francs, et un an pour l'usage) la sanction appliquée de fait se limite essentiellement à la garde à vue c'est à dire une sanction seulement policière et très temporairement privative de liberté (entre 24 et 48 heures).

L'intervention du CEDAT a permis toutefois de ne pas oublier que la drogue est aussi et avant tout une souffrance et que, derrière elle se trouvent des hommes et des femmes en détresse qui en appellent davantage à l'écoute et aux soins qu'à la prison.

Le traitement médico-psychologique des toxicomanes n'est pas non plus sans paradoxes car il faut savoir respecter la temporalité singulière et souvent lente du patient sans prendre le risque d'une omission ou d'une erreur médicale dont la parade peut consister en une intervention rapide et possiblement intrusive pour l'individu.

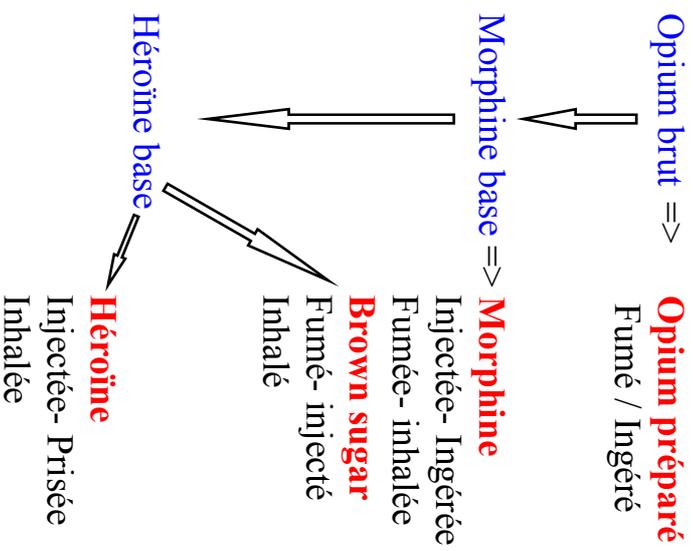
Dernier paradoxe enfin dénoncé non sans émotion et effet de vérité par une jeune fille du public avouant en être passée par les affres de la délinquance et de la toxicomanie au haschich. Or, dit-elle, c'est à l'occasion de son incarcération à Fresnes qu'elle a consommé de la cocaïne transmise dans une cannette de soda !

La drogue est bien un fléau qui franchit tous les barreaux y compris la limite, dans son tranchant et son intransigeance, de la parole interdictrice. N'est-ce pas la pire des contaminations ?

Caroline Pommier.



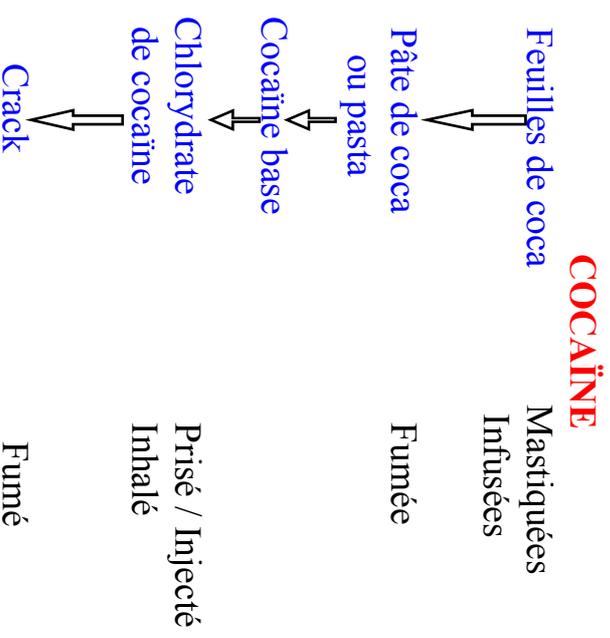
Les opiacés



Le Cannabis

Herbe de cannabis	Fumée
Résine de cannabis	Fumée- haschich
Huile de cannabis	Fumée

La feuille de coca



Les Drogues synthétiques

Ecstasy	
Autres : Chlorhydrate / Sulfate	Ingérés
D'Amphétamine	Injectés
	Sniffés
Diéthylamide de l'acide synergique	

DOSSIER SIDA

UN NOUVEAU PLAN CONTRE LE SIDA

« Les données épidémiologiques se sont modifiées, les besoins et les demandes des patients ont changé, les groupes les plus exposés se sont diversifiés, des espoirs nouveaux sont apparus, liés aux solutions thérapeutiques nouvelles qui se présentent désormais. Il était donc nécessaire de redéfinir nos objectifs et d'élaborer une nouvelle stratégie d'action contre le sida », a affirmé Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, à l'issue de la présentation de son plan d'action triennal (2002- 2004) en Conseil des ministres, le 28 novembre dernier. Ce plan prévoit le renforcement de la politique de prévention ; en particulier en direction des publics les plus exposés, compte tenu du constat d'une diminution de la protection, l'intégration des transformations importantes des besoins induites par les traitements nouveaux : problèmes de tolérance aux antiviraux, émergence de la résistance du virus aux antirétroviraux. Enfin il prend en compte l'action de la France dans le soutien aux politiques d'accès aux médicaments pour les pays en développement. Six grandes orientations ont été définies pour répondre à ces enjeux :

- **Définition d'une nouvelle stratégie de prévention** renforçant les programmes en direction des groupes prioritaires (homosexuels, prostitués, toxicomanes, personnes incarcérées, étrangers demeurant en France) ; campagnes d'informations dans les DOM-TOM, pour améliorer l'accès aux préservatifs et surtout permettre aux femmes une meilleure maîtrise de leur sexualité ; facilitation d'accès au préservatif féminin, en collaboration avec les pharmaciens notamment ;
- **Renforcement des politiques de dépistage et de surveillance**, grâce à une meilleure mobilisation des professionnels et l'incitation des personnes exposées à effectuer un test ; notification obligatoire de la séropositivité ;
- **Amélioration de la prise en charge des personnes atteintes** : étude en cours par un groupe de travail des modalités de prise en charge par l'assurance maladie de certains produits visant à diminuer les effets indésirables des médicaments ; participation des malades au processus de signalement des effets indésirables dans le cadre du réseau de pharmacovigilance ; Renforcement de l'information des professionnels pour la promotion du bon usage des antirétroviraux ; participation à la création d'une structure européenne de coordination des essais thérapeutiques sur le VIH ;
- **Lutte contre les phénomènes d'exclusion et de discrimination** : soutien aux centres pratiquant la procréation médicale assistée en faveur de couples séropositifs ou sérodiscordants ; financement par l'assurance maladie, dès 2002, du dispositif des appartements de coordination thérapeutique ;
- **Promotion de la recherche**, fondamentale mais aussi dans le domaine des sciences sociales, et aussi sur l'immunothérapie associée aux antirétroviraux, sur la vaccination ;
- **Réduction des inégalités d'accès aux traitements dans le monde** : poursuite de l'engagement de la France en faveur du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; Participation à un programme de solidarité thérapeutique hospitalière en réseau mobilisant des équipes françaises pour le développement de partenariats entre les centres hospitaliers du Nord et ceux du Sud (vingt pays sont actuellement concernés et une quarantaine d'hôpitaux français y participe d'ores et déjà).

Extrait de « santé mentale » de décembre 2001

PETIT DEJEUNER INFO SIDA

Ce fut un petit déjeuner chaleureux, riche en témoignages et échanges. Il débute avec le témoignage d'une personne volontaire à l'**Association Solidarité Enfant Sida** (association qui traverse un moment difficile résultant en grande partie de la baisse importante de dons et de fonds, comme beaucoup d'associations d'ailleurs), témoignage qui porte sur les enfants séropositifs au VIH qui aujourd'hui sont des adolescents et donc dans une période de découverte de la sexualité ... le fait est que la situation dépasse le problème de l'adolescent séropositif face à une relation amoureuse. En effet, on se trouve confronté au problème grave **du secret**, du non-dit de très nombreux parents qui n'ont jamais appris à leurs enfants leur séropositivité, non-dit devenu déni chez les parents, intégrés par les enfants. On est alors face à une situation paradoxale où des enfants prennent, dans le cadre de leur trithérapie, de très grosses quantités de médicaments tout en étant persuadés qu'ils ne sont pas atteints par une maladie grave et de surcroît qu'ils ne sont pas infectés par le VIH. Pour tenter de répondre à ce problème, un travail s'est mis en place, dans le cadre de l'association, avec l'accord des parents pour lever le secret et accompagner l'enfant dans l'acceptation de la maladie. Malheureusement cela a été suivi pour certains par une poussée violente de la maladie.

Le problème des prises médicamenteuses chez l'enfant fut aussi abordé. Pendant longtemps, les associations se sont heurtées à l'incompréhension des industries pharmaceutiques qui ne voulaient pas investir dans la recherche de comprimés adaptés aux enfants parce que ce n'était pas assez rentable (il n'y avait pas assez d'enfants séropositifs !!).

D'autres points ont été abordés par la suite, entre autre la **question du soutien psychologique** indispensable au personnel soignant culpabilisant énormément de ne pas pouvoir guérir à coup sûr et souffrant d'un manque terrible de temps de parole, surtout au tout début de la maladie où il se retrouvait seul face à un nombre très important de décès par semaine auxquels il était incapable de faire face psychologiquement;

La **relation médecin malade** a changé avec les nouvelles possibilités de traitement : on observe, en effet, un retour à une relation plus traditionnelle, malheureusement on observe encore chez les soignants la présence **d'une peur irrationnelle de cette maladie** (et des maladies infectieuses en général) (il y a encore quelques mois, un homme s'est vu refuser son entrée au bloc opératoire parce que qu'il était séropositif).

Ce sujet apparaît encore tabou et aussi très dépendant des médias: pour cette raison, on a pu déplorer le manque de qualité des revues, articles de presse qui ont abordé ce sujet ce dernier semestre. Cependant un article méritait qu'on lui prête attention; celui présentant le « **Cyber Crips** », « le Cyber espace santé des jeunes », espace rappelant d'un certain côté, le planning familial.

Cet espace s'est ouvert en Octobre 2001 au rez-de-chaussée de la tour Montparnasse. Et j'y suis allée jeter un coup d'œil. Des animateurs, sans complexes, respectueux des personnes auxquelles ils s'adressent : " Les 12 - 25 ans ", nous réservent un accueil très chaleureux. L'objectif de ce lieu était de mettre à disposition d'une façon originale tout un ensemble de connaissances portant sur la sexualité, les drogues... Pari réussi ! On passe de vitrine (Drogues, MST, Contraception..) au logiciel où l'on peut avoir facilement accès de fa-

çon ludique à toutes sortes d'informations à propos de la sexualité.. sans oublier la voiture aménagée pour l'occasion en salle de projection pour deux personnes avec la possibilité de voir les spots de prévention Sida et drogue ou une introduction à la sexualité... On peut apprendre seul, entre amis, en groupe ou en discutant tout simplement avec les animateurs. C'est un lieu de prévention intelligent, original qui s'adresse aux jeunes (seulement ?) et qui n'oublie personne (accès pour les personnes handicapées).

En ce qui me concerne, face à la vague d'information et de campagne de prévention des années 90, une défense à été comme pour beaucoup, je pense, de me protéger de ce sujet. J'en étais arrivée à oublier le nombre très important de personnes touchées en France mais aussi les chiffres terribles de **25 millions de morts depuis 1981 et 40 millions de personnes infectées dans le monde.**

Les affiches récentes dans Paris et cette réunion a servi de piqûre de rappel bien nécessaire. Cela ma donné envie de me renseigner sur la possibilité de participer comme volontaire à l'association Sol En Si, cela m'a re sensibilisée, re mobilisée. Je dois l'avouer, avec une certaine appréhension, j'en suis ressortie enrichie et je ne peux qu'encourager les gens à profiter de cette occasion conviviale pour se tenir au courant de ce thème encore tabou et sujet aujourd'hui dans l'oubli.

Catherine (Étudiante en psychologie)

Cocktail sida

Samedi 1 Décembre 2001

à 20 H 30

À l'Écu de France

De Viroflay



Un couple pas comme les autres (ou)

La fille et le garçon

Elle, elle regarde l'eau de l'étang en y jetant des pétales de marguerite, nonchalamment.

Lui, arrive l'air désabusé en froissant les feuilles mortes de ses pieds tristes et saccadés.

La fille et le garçon se regardent, d'abord simplement, puis intensément.

La fille : Bonjour. (tristement)

Le garçon : Bonjour. (désabusé)

La fille : Vous avez perdue quelque chose ?

Le garçon : Oui ! Mais pas par terre .(cynique)

La fille : Ah ! Bon (l'air gêné)

Le garçon : Et vous ! vous torturez cette marguerite qui ne vous a rien fait ! (l'air demi-intéressé)

La fille : Si ! Elle et moi on s'est aimé : un peu, beaucoup, passionnément à la folie... et maintenant pas du tout. (l'air triste et ironique)

Le garçon : C'est triste et profond ce que vous dites là ! (l'air surpris)

La fille : Vous, vous êtes triste et désabusé.

Le garçon : Vous, vous êtes psychologue, comment se fait-il à votre âge ?

La fille : Comment vous ! Je suppose que votre âge est près du mien.

Le garçon : J'ai 21 ans !

La fille : J'en ai 20 !

Le garçon : Ah bon... vous croyez au destin ?

La fille : J'y ai cru, maintenant plus du tout.

Le garçon : Moi j'y crois un peu de temps à autre.

La fille : J'ai le sida, ma vie est détruite.

Le garçon : Moi aussi j'ai le sida, ma vie est foutue.

Le garçon s'assied à côté de la fille prend une marguerite et dit : J'ose aimer un peu, mais il y a toujours ce problème de sida.

La fille : Comment fais-tu pour parler d'amour alors que le mal est en nous ?

Le garçon : Je ne sais pas, mais quelque chose me donne de l'espoir.

La fille : Tu sais, moi aussi je voudrais aimer un peu. Mon cœur a réveillé des sentiments mais toute seule je ne peux les développer.

Le garçon : Pour moi l'amour est maître. Je ferme les yeux et je me jetterai en lui. Mais les enfants que je voudrais seront atrophiés. Cela bloque mon élan.

La fille : Nous sommes des fins de génération. Le cœur suffit pour vivre à deux, et maintenant il y a beaucoup d'organisations pour les retraités du 3e âge. S'il n'y a pas d'enfant, l'homme et la femme peuvent se tenir la main...

Le temps passe, et l'on voit sur un banc dans un square notre couple, `` la fille et le garçon ``.

Ils ont gardé le sourire qui les a uni.

NOUBAR



MANDALA



« Le mandala favorise la méditation en profondeur. Contempler votre mandala, vous permet de retrouver la sérénité, la paix et le sentiment que la vie a retrouvé son sens et son ordre. Chacun d'entre nous possède son propre mandala, car nous vibrons tous sur une longueur d'ondes différente en fonction de nos expériences passées de notre vie. Le mandala vous met en contact avec votre profonde sagesse et vous permet de devenir celui ou celle que vous êtes vraiment destiné à être.

Dessiner des mandalas, c'est une autre manière d'éveiller sa conscience. Car en le créant, vous vous connectez à votre Être intérieur, et donc vous vous placez sur une longueur d'onde différente.

- Cette activité pratiquée régulièrement améliore notablement le rendement intellectuel et la concentration, ainsi que l'équilibre.
- Elle favorise un recentrage de la personne.
- La création pour le plaisir et la (re)découverte de ses potentialités créatrices.
- La création comme travail sur soi.

La contemplation ou l'exécution d'un Mandala traditionnel permet d'entrer en résonance avec une culture, une tradition religieuse, les zones inconnues de notre âme profonde. Quel que soit l'objectif, cet «outil» mérite d'être approché avec respect, discernement et humilité.

Pour l'initié, le mandala des Cinq Bouddhas Dhyana est à la fois un diagramme cosmique du monde et de lui-même. C'est un outil de croissance spirituelle et d'expérience mystique une carte pour l'éclaircissement chargée de possibilités divines. Un mandala est un espace sacré et consacré où n'existent aucun obstacle ni impureté ou influence distrayante. Les bouddhistes emploient les mandalas pour les aider dans leur méditation et leur visualisation...

La série de cercles sur la périphérie d'un mandala symbolise la protection contre les influences extérieurs.

Le cercle de flammes complètement à l'extérieur représente la connaissance qui détruit l'ignorance ou symbolise le monde phénoménal que le dévot abandonne tandis qu'il entre dans le mandala.

Les flammes peuvent aussi représenter la Montagne de Feu qui interdit aux non-initiés de recevoir les mystères.

L'anneau de pétales de lotus à l'intérieur du cercle de feu représente le monde spirituel, la renaissance spirituelle, l'épanouissement de la vision spirituelle, ou de la pureté du cœur qui est nécessaire pour une méditation efficace.

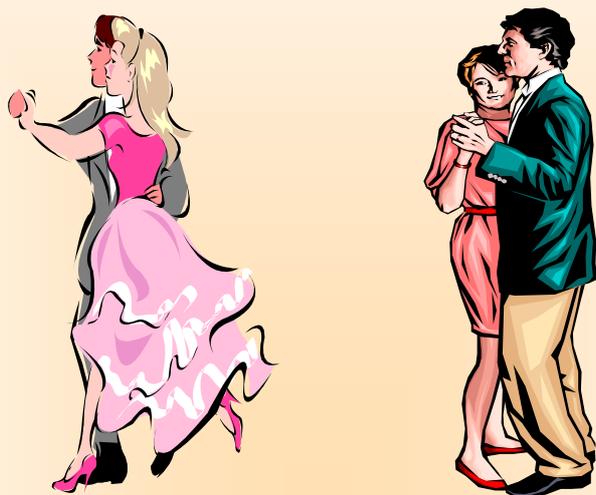


Article «pioché» sur Internet

Année 2002.

*EXPOSITION
À l'Écu de France
En Mars 2002*

INITIATION A LA DANSE DE SALON



Nouvelle activité
Depuis le 27 Janvier 2002

Un Dimanche matin par Mois
A Viroflay

Inscription et renseignements auprès de
M. Christoph André
01 30 24 78 92

RANDONNEES PEDESTRES

Un Dimanche après - midi par mois

Forêt et parc
De
Marly le Roy

Dimanche 21 Octobre 2001



Forêt et parc
De
Saint-Cloud

Dimanche 18 Novembre 2001

Les Étangs
de
la Minière

Dimanche 16 Décembre 2001





Forêt de Saint germain en laye

Dimanche 27 janvier 2002

Forêt de La malmaison

Dimanche 24 février 2002



Forêt domaniale De Versailles Jouy-en-josas

Dimanche 24 mars 2002

Renseignements auprès de M DECAIX au 01.30.24.75.15

DE CHANSON EN OISEAU

Si j'é-



tais une chanson



J'aimerais devenir un oiseau.

D'abord pour chanter sans cesse,

A tue-tête et en tête à tête,

Avec celle ou celui qui m'aime

Puis je porterai mon message

A titre d'aile et de ciel en elle

A cette épouse lointaine, lointaine, lointaine

Si lointaine dans le temps

Et

Si proche de ma chanson

Je chante pour que la vie me comprenne

J'apprends aussi à moins haïr la foudre

Je chante de tout mon être ma foi

Dans l'espoir qu'un grand amour jaillisse

Et qu'enfin je puisse dignement

Frémir dans l'harmonie



NOUBAR





CENTRE SELENE

Un grand souffle à retenir,
Une porte blanche à franchir,
Chantal pour nous accueillir,
Toujours avec le sourire !

Le centre Sélène nous reçoit,
Enfin un allié pour apaiser nos émois,
Pour nous assister face au désarroi,
Chaque mot libéré soulageant d'un poids.

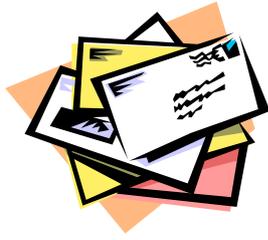
Que venons-nous y chercher ?
Une énergie pour continuer,
Un dynamisme à retrouver,
Grâce à une équipe décidée.

Quoique nous ayons éprouvé ?
Quel que soit notre passé,
On nous propose de nous reconforter,
Sans jamais rien nous imposer.

Un groupe en permanence à notre écoute,
Pour nous aider à dissiper nos doutes.
Même si nous sommes en pleine déroute,
On nous accompagne pour une longue route.

Le centre Sélène ne voudra pas de compliments.
Alors qu'il accepte ce texte, à titre de remerciements,
Pour nous avoir aidés à affronter nos tourments,
Et continuons ensemble jusqu'à accomplissement.

6/11/01.C.L.



Le courrier du lecteur

Cher Journal,

Depuis ton numéro 1 quel changement ! De noir et blanc, tu es passé en couleur. D'abord les couvertures, puis les photos ainsi que les pages couleur, plus plein de petits dessins et de fioritures qui t'égayent bien.

La frappe des textes a aussi changé, elle est variée, plus moderne, plus performante. Je pense que tu as changé d'ordinateur. Reconnaît-il la voix ? Je sais que cela existe mais que ce n'est pas tout à fait au point et que parfois l'ordinateur ne reconnaît pas les mots et met celui qui lui plaît le plus ou alors qu'il n'a pas la même forme de pensée que la personne qui lui parle.

Vois-tu, cher journal, je me suis posée cette question en lisant les articles de J-. P. D. Car il y a me semble-t-il des mots qui manquent, des virgules en veux-tu en voilà, des fautes de diction et des mots tellement savants que je dois chaque fois sortir les dictionnaires (trois volumes), ce qui ne m'encourage pas à te lire. C'est dommage, car je le faisais avec de plus en plus de plaisir avant que tu ne changes ton ordi. Qu'as-tu fait de l'ancien ? Pas à la poubelle j'espère ? Les anciens sont toujours utiles, ils ont l'expérience, il faut les respecter et les consulter....

A te lire très bientôt, j'espère, en comprenant tous les articles.

Talchan.

Si vous désirez nous adresser un article, le texte devra, de préférence, nous parvenir dactylographié, sans excéder deux pages, en précisant le nom et le prénom de l'auteur et l'adresse à laquelle on peut le joindre.

Les articles non insérés ne seront pas rendus.

Les articles publiés dans ce journal n'engagent que la seule responsabilité de leurs auteurs.

Adressez vos articles et vos remarques à :

ARAPS, 4 rue Aristide Briand, 78140 Vélizy

Ce journal est publié par l'association pour la Réflexion et l'Action Psychosociale Communautaire.

Direction de Publication : J. Beaugé, F. Grondain, M. Rouiller, A. Le Lec, A. Simonet.

Mise en page : M. Kherchouch.

Photographe : M. Decaix

Journal tiré à 170 exemplaires.

Si vous le désirez, vous pouvez faire un don ou adhérer à l'association.

Je fais un don de la somme de.....

J'adhère et je verse la somme de 120 f. ou 18,20 €

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE.....

A Renvoyer à A.R.A.P.S.